

3^{ème} édition des États Généraux de la Forêt et du Bois en Île-de-France

Révélation des 26 propositions citoyennes sur l'avenir de la forêt et du bois en Île-de-France : une première en France.

Le contexte fortement urbanisé de la région Île-de-France crée, chez les franciliens, un attachement particulier au domaine forestier en tant que lieu de loisirs et de détente, et rare espace dit naturel encore présent sur le territoire. En parallèle, le marché de la construction bois et les usages en bois énergie se développent afin de répondre aux enjeux de neutralité carbone à horizon 2050. Pourtant, la forêt et ses enjeux locaux sont inégalement connus du grand public : à qui appartient la forêt ? Comment la gère-t-on ? Pourquoi coupe-t-on des arbres ? A quelles problématiques sanitaires, environnementales ou économiques la forêt doit-elle faire face ?

Riche de ses deux premières éditions des États Généraux de la forêt et du bois en Île-de-France, qui ont démontré la nécessité de créer un espace de dialogue, entre les différents maillons de la filière forêt bois et la société civile, **Fibois Île-de-France a ainsi souhaité ouvrir le débat autour de la forêt et du bois à l'ensemble de la société civile d'Île-de-France pour la troisième édition de ses états généraux.** C'est donc sous la forme d'une **convention citoyenne rassemblant** un panel de 20 citoyens représentatif de l'Île-de-France, et intégrant les acteurs de la filière, que l'interprofession régionale a choisi de s'adresser aux franciliens.

Si de nombreuses démarches de participation citoyenne voient le jour à différentes échelles en France, une convention citoyenne sur la forêt et le bois n'a jamais été menée auparavant, encore moins en Île-de-France. Celle-ci s'est articulée autour de la question « **Comment la forêt et le bois en Île-de-France peuvent-ils contribuer à répondre aux besoins actuels et futurs des franciliens ?** ».

Pour y répondre, le panel citoyen s'est réuni durant trois week-ends entre septembre et novembre 2022, accompagné par le cabinet Res publica, pour échanger et débattre avec des scientifiques, représentants des pouvoirs publics, professionnels de la filière et associations environnementales. **Ils ont abouti à la rédaction d'un avis citoyen comprenant 26 propositions.**

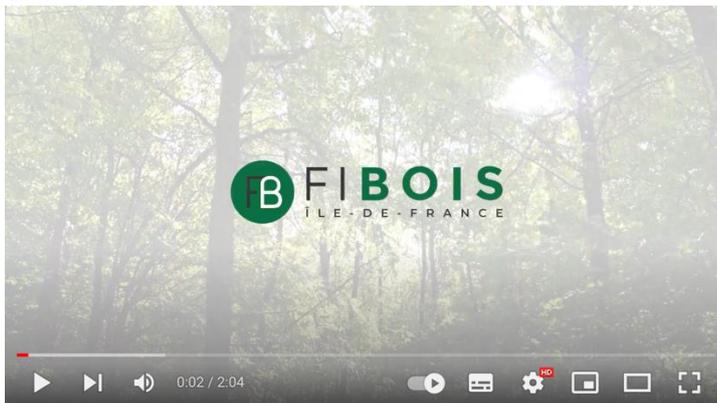
« La pertinence des questionnements du groupe citoyen et leur compréhension des enjeux nous conforte dans l'idée que le dialogue avec la société civile peut porter ses fruits dès lors qu'un socle de connaissances communes est partagé par tous. Leurs propositions créent de nouveaux espaces de dialogue au sein de la filière, autant qu'elles illustrent les actions et les démarches déjà entreprises par les uns et les autres. » souligne Paul Jacquin, Président de Fibois Île-de-France.

Fibois Île-de-France a organisé un grand événement de restitution publique le 21 mars, dans le cadre de la journée internationale des forêts, pour présenter [l'avis rédigé par les citoyens](#) ainsi que les initiatives et premiers engagements partagés par les professionnels de la filière, en réponse aux propositions citoyennes.

Les échanges se sont articulés autour des trois piliers suivants qui reflètent les propositions des citoyens :

- « La forêt comme espace à préserver et réserve de biodiversité en Île-de-France »
- « Une utilisation équilibrée de la ressource forestière »
- « La nécessité de concerter, informer et former sur la forêt, le bois et la gestion forestière »

Cette restitution publique a aussi permis de créer des liens entre les participants afin de **motiver de nouvelles dynamiques cohérentes avec les propositions citoyennes.** Il s'agit d'un **point d'étape** dans l'ensemble de la démarche que sont les États Généraux de la forêt et du bois en Île-de-France qui aboutira fin 2023 avec un **cahier d'engagements** faisant écho à l'avis citoyen.



Le dossier de presse présente, pour chaque pilier, des **éléments de contexte**, puis une partie des **propositions citoyennes**, illustrées par la **présentation d'actions et de dispositifs portés par les acteurs du territoire francilien**. A consulter sur le site internet de Fibois Île-de-France.

Consulter la vidéo :



LA FORET : UN ESPACE A PRESERVER ET RESERVE DE BIODIVERSITE EN ÎLE-DE-FRANCE

Avec **23% de son territoire recouvert de forêts**, l'Île-de-France représente un taux de boisement proche de la moyenne nationale (26%). Ces espaces boisés jouent un rôle important en matière de biodiversité : **68% des réservoirs de biodiversité franciliens se situent en forêt**.

Dans un contexte urbain fort, le groupe citoyen demande à redonner la priorité aux espaces naturels pour conserver et augmenter la superficie des forêts franciliennes. Une adaptation des modes de gestion forestière est demandée afin d'adapter la forêt et les pratiques au climat de demain, tout en prévenant le risque incendie et en fournissant davantage d'espaces tampons propices à la biodiversité (îlots de sénescence, vieux bois, rémanents...). La question de la chasse et de sa régulation est également posée par les citoyens, qui réclament un référendum régional sur l'harmonisation des horaires et pratiques de chasse au sein des forêts franciliennes.

Proposition citoyenne : Conserver et augmenter les forêts franciliennes existantes

[...] Les citoyens demandent « d'encourager la régénération naturelle des forêts » et de « développer les continuités écologiques dans les milieux urbains pour réduire le phénomène de fragmentation entre les espaces forestiers. [...] Pour cela, des appels à projet auprès des citoyens pourraient être lancés pour végétaliser et arborer davantage les espaces urbains »

Proposition citoyenne : Préserver la biodiversité dans les forêts franciliennes

« Nous souhaitons créer des Réserves Biologiques Intégrales ou des îlots de sénescence et élargir les surfaces existantes [...] »

Nous souhaitons conserver le bois mort au sol pour servir de continuité écologique (trame verte) dans les écosystèmes forestiers. De même pour les "vieux arbres" qui sont à la fois un refuge pour la biodiversité et une source de bois mort [...] »

Proposition citoyenne : Prévoir la protection efficace de la forêt face aux effets du changement climatique et aux phénomènes météorologiques extrêmes pour l'aider à s'adapter

« Il faudra à la fois maintenir une diversité des essences pour prévenir les risques d'épidémies et d'incendies et adapter les essences peu résistantes aux changements climatiques et environnementaux ». Les citoyens précisent leurs propos en appelant à « introduire de nouvelles essences dans les forêts d'Île-de-France. Cette action sera encadrée par des études scientifiques afin d'analyser les impacts potentiels sur la biodiversité des nouvelles essences introduites pour qu'elles ne menacent pas la biodiversité existante en Île-de-France. Il faut éviter le cas des espèces exotiques envahissantes. »

Des initiatives portées par des acteurs d'Île-France apportent des réponses à ces questions, à découvrir dans le dossier de presse :

- **La Coopérative Carbone**, initiée en 2021 par la Métropole du Grand Paris et la ville de Paris, comme vecteur de financement participatif du renouvellement forestier

- **Île-de-France Nature**, nouveau nom de l'Agence des espaces verts, qui aménage et gère, pour le compte de la Région, environ 11 000 ha de forêts certifiées FSC, a mis en place sa **première RBI en forêt de Ferrières**
- La création d'**espaces d'éco-pâturage et de lande en forêt de Fontainebleau et des opérations de gestion de mares en forêt de Marly** par l'Office national des forêts
- La protection du patrimoine forestier avec le **classement en forêt de protection** comme une priorité de la politique forestière de l'État en région Île-de-France.
- La création d'un **fonds destiné à financer le renouvellement des forêts privées franciliennes** par la Région Île-de-France
- La mobilisation de nombreux acteurs publics et forestiers en vue de produire un **atlas des massifs à risques feux de forêt en Île-de-France**
- La création en mars d'une **brochure « Chauves-souris et forêts, des alliées indispensables »** pour sensibiliser les propriétaires forestiers aux bonnes pratiques, par le Centre national de la propriété forestière

CAS CONCRET - Une forêt tournée vers demain : les forestiers d'Île-de-France plantent des îlots d'avenir.

Les forestiers privés et publics se mobilisent en Île-de-France pour expérimenter de nouvelles essences adaptées au climat de demain, dans le cadre d'îlots d'avenir. Dans ces petites parcelles (entre 0.5 et 2 ha), de nouvelles essences sont implantées afin d'analyser leur capacité d'adaptation au milieu et au climat actuel et à venir, en lien avec des chercheurs et instituts spécialisés. Au total, ce sont 4 îlots d'avenir qui ont été mis en place en forêt privée (groupement forestier de Magnitot) et domaniales (forêt de Rambouillet, Beynes et Carnelle) en ce début d'année.

UNE UTILISATION EQUILIBREE DE LA RESSOURCE FORESTIERE

Les forêts d'Île-de-France ont un accroissement naturel de 1,2 millions de m³ chaque année. 742 000 m³ de bois sont récoltés annuellement¹, ce chiffre tendant à diminuer ces dernières décennies. La moitié de cette récolte est commercialisée (le reste étant autoconsommé pour le bois de chauffage²) et se décline comme suit : 30% pour le bois d'œuvre, 7% pour le bois industrie et 63% pour le bois énergie.

Les citoyens appellent à une utilisation équilibrée de la ressource forestière, qui garantirait la préservation de la forêt et de sa biodiversité sur le long terme, tout en permettant son exploitation raisonnée pour remplir les objectifs de neutralité carbone et de développement de filières locales du bois. Pour ce faire, les citoyens demandent un meilleur suivi des forêts et de leur exploitation, mais également une meilleure traçabilité du bois, en particulier dans le cadre du bois énergie. L'innovation est aussi mise en avant comme vecteur de développement des usages du bois feuillu. La question de la limitation des coupes rases (hors coupe sanitaire et incendie) et de la récolte du bois est aussi posée.

Proposition citoyenne : Interdire les coupes rases hors problème sanitaires ou incendies

Par coupe rase, les citoyens entendent une coupe qui « est unique et non progressive. Les arbres de même âge ayant poussé en même temps (futaie régulière) sont coupés en une seule fois, sans que les jeunes pousses soient encore installées. Cette proposition permet donc de protéger la biodiversité, préserver les sols, réduire le volume de sols tassés, éviter les inondations, permettre l'accroissement forestier, éviter de choquer les citoyens... »

Proposition citoyenne : Soutenir le bois construction

Les citoyens proposent de « créer un label bois d'Île-de-France afin de promouvoir et mettre en avant le bois coupé, transformé et commercialisé en Île-de-France » mais également de « promouvoir la transition

¹ Programme régional de la forêt et du bois en Île-de-France, 2019-2029. Donnée 2016.

² Il s'agit là principalement du bois bûche qui est issu d'une économie informelle, c'est-à-dire qu'il ne fait pas l'objet d'une commercialisation. Il s'agit notamment d'une pratique de l'affouage, qui est le droit conféré aux particuliers de se procurer du bois dans la forêt communale.

vers des matériaux biosourcés, souvent plus chers, par une prime, qui est un bon moyen d'incitation au changement. »

Proposition citoyenne : Mieux contrôler le bois énergie

« Il faut [...] contrôler l'utilisation du bois énergie aussi bien pour les particuliers que pour les industriels, et contrôler également son origine. L'objectif est d'éviter, de prévenir et de réduire les effets nocifs de la pollution atmosphérique sur la santé humaine et l'environnement. » Pour ce faire, les citoyens proposent entre autres de :

- « doter les centrales biomasses de filtres plus performants concernant les particules fines » ;
- « limiter la multiplication de nouvelles centrales biomasses en fonction de la ressource existante » ;
- « sensibiliser les particuliers à l'usage et aux dangers du bois énergie » ;
- « suivre la traçabilité du bois pour limiter son utilisation et contrôler son origine » et « limiter l'utilisation des rémanents pour le bois énergie afin de conserver la fertilité et la richesse des sols » ;

Des initiatives portées par des acteurs d'Île-de-France apportent des réponses à ces questions, à découvrir dans le dossier de presse :

- **La prise en compte des coupes rases dans le nouveau schéma régional de gestion sylvicole** qui encadre la gestion des forêts privées.
- La mise en place de **l'Observatoire des forêts françaises**, piloté par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) pour fiabiliser les données à l'échelle des massifs.
- **Le Pacte bois-biosourcés de Fibois Île-de-France** : un outil pour massifier l'utilisation du bois dans la construction en Île-de-France.
- **Le développement des filières de valorisation locales du bois issu des forêts franciliennes**, majoritairement composées de feuillus par Fibois Hauts-de-France, Fibois Normandie et Fibois Île-de-France.
- La politique volontariste de la Région Île-de-France en faveur de la construction biosourcée, via notamment le **Réflexe bois-biosourcés** et le **Booster Bois Biosourcés**.
- **La création en 2021 de Wall Up Préfa**, la première unité industrielle permettant de produire un mur sur base ossature bois et isolé de béton de chanvre produit localement
- **La priorisation des énergies renouvelables**, en faveur des énergies non délocalisables, dans la démarche ENR'Choix en Île-de-France.
- **La cellule biomasse pour suivre l'approvisionnement des chaufferies biomasse.**
- **La création d'un observatoire du bois énergie en Île-de-France.**

LA NECESSITE DE CONCERTER, INFORMER ET FORMER SUR LA FORET ET LE BOIS

Les forêts d'Île-de-France, connues pour la richesse de leur patrimoine culturel et historique, revêtent un intérêt fort pour les franciliens avec **une personne interrogée sur deux qui déclare se rendre une fois par mois en forêt** selon le baromètre des forêts franciliennes de l'ONF³. Néanmoins certains enjeux et aspects sont encore méconnus du grand public : réglementation, modes de gestion, droit de propriété des forêts, usages du bois... Cette méconnaissance de la filière forêt bois impacte également les métiers qui y sont associés, parfois perçus comme peu attractifs. Pour l'année 2023, plus de 76 000 recrutements sont prévus en France mais 53% des employeurs estiment ces embauches difficiles⁴. En Île-de-France, 186 formations de la filière forêt-bois ont été recensées en 2022.

L'ensemble des citoyens ont partagé le constat que la gestion forestière, la transformation du bois, ses usages et les problématiques associées sont méconnus du grand public, malgré un intérêt grandissant pour la forêt et le bois. Les propositions des citoyens appellent à la sensibilisation de l'ensemble de la population à ces sujets

³ ONF, 8 novembre 2022, Communiqué de presse « Premier baromètre des forêts franciliennes

⁴ CODIFAB, Fibois France, FBF <https://www.codifab.fr/uploads/media/6259a70c1c01e/la-filiere-foret-bois-recrute.pdf>

mais aussi sur les métiers, afin d'attirer plus de monde dans cette filière d'avenir. Il est également demandé une meilleure participation citoyenne au sein des instances de gouvernance de la forêt et du bois en Île-de-France.

Proposition citoyenne : Sensibiliser et informer l'ensemble de la population

Les citoyens indiquent que « les enjeux de la biodiversité de la forêt doivent être partagés dès le plus jeune âge et pour tous, dès l'école maternelle » et qu'« il faudra aussi sensibiliser les collectivités, les citoyens et les propriétaires forestiers privés aux enjeux du reboisement, par voie de communication et de compagnonnage. » Les citoyens souhaiteraient que « Fibois propose une Semaine de la Forêt (à l'image de la semaine du goût) avec un projet pilote en Île-de-France [...] pour faire découvrir les métiers de la forêt [...] et les enjeux de la filière ».

Proposition citoyenne : Promouvoir les formations et les métiers de la filière bois en Île-de-France

« Nous voulons former les professionnels de la construction à la construction en bois, en partenariat avec Pôle Emploi. Avec l'augmentation et l'importance de l'utilisation du bois dans la construction, nous allons faire face à un manque de personnel qualifié dans toute la filière ». Les citoyens indiquent également vouloir « créer un Festival des Métiers du bois, [...] un « Festi'Bois » pour les jeunes créé par les jeunes où des mini ateliers et des stands seront proposés avec la présence des établissements scolaires, des compagnons, des syndicats professionnels, de Pôle Emploi. »

Proposition citoyenne : Augmenter la représentativité citoyenne dans les instances de gouvernance de la filière forêt-bois, dont la Commission régionale de la forêt et du bois (CRFB)

Les citoyens souhaitent « créer un collège de citoyens [...] au sein de la Commission régionale de la forêt et du bois (CRFB). [...] Par cette action, les citoyens seront présents à chaque réunion, ce qui permettra d'avoir un avis et un échange direct entre tous. [...] En invitant des citoyens aux réunions du CRFB, les sujets liés à la forêt pourront plus facilement être partagés à la société civile. »

Des initiatives portées par des acteurs d'Île-France apportent des réponses à ces questions, à découvrir dans le dossier de presse :

- L'opération « Tous en forêt » portée par l'Office national des forêts pour renforcer le dialogue avec les franciliens
- Les « Jeudis pédagogiques du Parc » organisés par le Parc naturel régional du Gâtinais Français
- La sensibilisation des élus via le réseau de référents forêt bois territoire de l'Union régionale des collectivités forestières en Île-de-France
- Le festival Nuits des Forêts, un festival qui invite à (re)découvrir les forêts proches de chez soi
- La (re)découverte des métiers de la forêt et du bois par Fibois Île-de-France et ses partenaires
- La création d'un atelier bois et écoconstruction par le BTP CFA Île-de-France
- La mise en place de deux Bachelors liés à la construction bois avec l'arrivée de l'École Supérieure du Bois en Île-de-France pour répondre aux besoins régionaux de formation
- La charte forestière de territoire de l'Arc boisé, une démarche de concertation enrichie par la convention citoyenne
- France Nature Environnement Île-de-France crée un séminaire sur la forêt et le bois en Île-de-France à destination de l'ensemble de son réseau associatif
- La création d'un collège de citoyen au sein de Fibois Île-de-France

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de Fibois Île-de-France et contacter l'agence Terre Majeure (contacts presse en fin de communiqué).



www.fibois-idf.fr

Les chiffres clés de la forêt et du bois en Île-de-France



À propos de Fibois Île-de-France :

Fibois Île-de-France, anciennement Francilbois, est l'interprofession régionale qui fédère depuis 2004 les acteurs de la filière forêt-bois en Île-de-France : les acteurs de l'amont forestier, les entreprises de la 1ère et 2ème transformation du bois, les structures engagées dans la construction bois (maître d'ouvrage, aménageurs, collectivités) ainsi que les acteurs du bois énergie. L'association fait se rencontrer la forêt, les entreprises de la transformation du bois (scieurs, charpentiers...) et le secteur de la construction en bois (maîtrises d'ouvrages, aménageurs, collectivités). Fibois Île-de-France est soutenue par l'État, la Région Île-de-France, la Métropole du Grand Paris, l'ADEME et France Bois Forêt, et fait partie du réseau Fibois France qui regroupe les 12 interprofessions régionales de France.

CONTACTS PRESSE

Sophie FREDERIC – +33(0)620 341 216 – sophie@terremajeure.com
 Valérie LESEIGNEUR – +33(0)668 803 735 – valerie@terremajeure.com